



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

29 JUL. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0476 852 097**

Nom

(en entier) : **CONFEDERATION OF THE EUROPEAN BICYCLE
INDUSTRY**

(en abrégé) : **CONEBI**

Forme légale : **ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF**

Adresse complète du siège : **BOULEVARD DE LA WOLUWE 46, 1200 BRUXELLES**

**Objet de l'acte : RENOUELEMENT DE MANDATS - DEMISSION ET NOMINATION
D'ADMINISTRATEURS - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale des membres tenue le 29 octobre 2019 que

L'assemblée a décidé à l'unanimité ce qui suit :

a) renouveler le conseil d'administration actuel, à savoir Monsieur Erhard BUECHEL, domicilié à 36043 Fulda (Allemagne), Friedenstrasse 12, Monsieur Paulo MONTEIRO RODRIGUES, domicilié à 3030-029 Coimbra (Portugal), Freguesia na Ladeira de Santiva, Lote 2 - R/chão Esq., Monsieur Massimo PANZERI, domicilié à 20851 Monza MB (Italie), Via Luigi Canonica 3 et Madame Sacha BOEDIJN, domiciliée à 2071 CV Santpoort (Pays-Bas), Rijksweg 454 pour une durée de deux ans.

b) nommer la personne suivante en tant que nouveau membre du Conseil d'Administration de l'Association : Monsieur Anthonie Hilbert (Ton) ANBEEK, né le 9 juillet 1962 à Veenendaal, domicilié à Hertenvaan 35, 3734 CE Den Dolder (Pays-Bas), en qualité de Vice-Président du Conseil d'Administration ;

c) enlever la personne suivante en tant que membre du Conseil d'Administration de l'Association : Monsieur Jeroen SNIJDERS BLOK, domicilié à 7211 AK Eefde (Pays-Bas), Doctor van der Hoevenlaan 31, précédemment Vice-Président du Conseil d'Administration.

d) l'adresse officielle de CONEBI a été changée pour l'Avenue Marnix 17, 1000 Bruxelles, Belgique.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée décide de modifier comme suit l'article 2 des statuts de l'Association :

« Le siège social de l'Association est établi en région de Bruxelles-Capitale. Par décision de l'Assemblée Générale, le siège social peut être déplacé en tout autre endroit de cette Région. Le siège social est actuellement établi à 1000 Bruxelles, Avenue Marnix 17 ».

Monsieur Erhard Buechel et Madame Sacha Boedijn, agissant comme administrateurs de l'Association donnent procuration à David Richelle c/o Corpoconsult, rue Fernand Bernier 15, 1060 Bruxelles, afin de procéder au dépôt au Greffe du Tribunal de l'Entreprise des résolutions ci-annexées, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication et accomplir tous actes et de signer tous documents aux fins de modification de l'inscription de l'association auprès des services de la Banque Carrefour des Entreprises, de l'Onss et de l'administration de la TVA.

Signé

David Richelle
c/o Corpoconsult Srl
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).